

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1092 Arrêtés portant extension aux Territoires d'Outre-Mer de divers arrêtés concernant l'Aéronautique civile.

n° 1092

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
29 juillet 1965

Numéro JO
n° 12 du 01/01/1965

Date du numéro
1 janvier 1965

VISAS

Le Gouverneur, Chef du Territoire de la Côte Française des Somalis, officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er, Sont promulgués dans le Territoire de la Côte Française des Somalis : Arrêtés du 5 juin 1964 portant extension aux territoires d'outre-mer de divers arrêtés concernant la composition des équipages des aéronefs de transport aérien, les brevets, licences et qualifications des navigants de l'aéronautique civile, les règles d'aménagement et de sécurité à bord des aéronefs de transport public, le programme et le régime des examens de mécanicien navigant. (J.O.R.F. du 17 juin 1964, p. 5223.)

Pour le Chef du Territoire et par délégation :L'Administrateur en chefchargé de l'expédition des affaires courantes et du Secrétariat général,J.M. JOUVE.